

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DE LA LIGUE DE NORMANDIE DE TENNIS
LE 10 DECEMBRE 2022**

Les clubs suivants étaient présents :

Calvados :

BARON SUR ODON (TC 20) – BRETTEVILLE SUR ODON TC – CAEN TC – CAGNY CT
– CREUILLY TC – DEMOUVILLE TENNIS – HEROUVILLE SAINT CLAIR ELSH TENNIS
– HONFLEUR TC – IFS AMICALE DU TENNIS – LION SUR MER SC HERMANVILLE –
LISIEUX TCA - LOUVIGNY TC — ORBEC TC – OUISTREHAM RIVA BELLA TC –
RANVILLE TC - SAINT ANDRE SUR ORNE USSA – SAINT ARNOULT TC – SAINT
AUBIN SUR MER TC – VER SUR MER TC – VERSON TC – VILLERVILLE TC.

Eure :

BEUZEVILLE TC – BOURG ACHARD ST OUEN T2R – BROGLIE TC – CORMEILLES
TC DAMVILLE TC DE L'ITON – EZY TC – GAILLON AUBEVOYE TC – GISORS TC –
LE VAUDREUIL TC – LES ANDELYS TC - LYONS LA FORET TC – NASSANDRES
TENNIS RISLOIS – PACY SUR EURE TC – PONT AUDEMER TC - PONT SAINT PIERRE
TC – SAINT MARCEL AS – VERNEUIL SUR AVRE TC – VERNON TC.

Manche :

AVRANCHES TC – CARENTAN TC – CHERBOURG ASBR TENNIS - CHERBOURG
MARINE TC - COUTAINVILLE JEUNE FRANCE – COUTANCES TC -
EQUEURDREVILLE HAINNEVILLE – GRANVILLE TC – ISIGNY LE BUAT TC – LA
HAYE DU PUIITS TC - QUERQUEVILLE AS – SAINT GEORGES DE MONTCOCQ AS -
SAINT LO MANCHE TC – TENNIS SUD MANCHE – TOURLAVILLE TC LOISIRS –
VILLEDEU LES POELES CLUB SPORTIF TENNIS.

Orne :

BAGNOLES DE L'ORNE TC – BRIOUZE – CONDE SUR HUISNE TC – FLERS TC –
LA FERRIERE AUX ETANGS – SAINT GEORGES DES GROSEILLERS TC – ST PIERRE
DU REGARD TC – TINCHEBRAY SPORTS TENNIS.

Seine Maritime :

ACE TENNIS CLUB – AUMALE ES – BIHOREL GCO – BOLBEC TC – DARNETAL
OLYMPIQUE – ENTENTE TENNIS PLATEAU EST – FORGES LES EAUX USF –
FOUCARMONT TC - FRANQUEVILLE SAINT PIERRE – FROBERVILLE TC – GMT LE
HAVRE METROPOLE – GODERVILLE TC – GONFREVILLE L'ORCHER ESM -
ISNEAUVILLE TC – LE HAVRE AC – LE HAVRE CSSM – LE HAVRE TC MUNICIPAL –
LE MESNIL ESNARD TENNIS CLUB – LE PETIT QUEVILLY TC – LES AUTHIEUX TC
- LILLEBONNE US – MALAUNAY TC – MAROMME TC - MONT SAINT AIGNAN TENNIS
CLUB – NOTRE DAME DE BONDEVILLE BTC – NOTRE DAME DE GRAVENCHON
TC – OCTEVILLE SUR MER TC – PAVILLY BARENTIN TC – ROUEN UC AS – SAINT
AUBIN TC – SAINT ETIENNE DU ROUVRAY CTSER – SAINT MARTIN DU MANOIR TC
SAINTE ADRESSE ATSA – SOTTEVILLE LES ROUEN SSCC – TENNIS PETIT CAUX
VARENDEVILLE – TURRETOT TC – YAINVILLE LE TRAIT TC.

A 14H, le Président de la ligue accueille les différents intervenants ainsi que tous les délégués des clubs normands et les membres du comité de direction de la ligue de Normandie de tennis. Il laisse ensuite la parole au Président de la FFT pour son discours d'introduction en vidéo.

Olivier Halbout, Président de la ligue de Normandie, prend la parole pour faire un tour d'horizon de cette année sportive. Il aborde les sujets suivants :

- Un remerciement pour tous les dirigeants pour leur engagement et le sens des responsabilités
- L'inversion de la courbe des licences
- Offre de jeu, offre de vie associative plus adaptée et répondant mieux aux attentes des adhérents.
- Très bonne dynamique du tennis santé qui donne un beau et puissant sens à notre engagement.
- Une école de tennis jeunes et adultes tournée vers l'apprentissage mais aussi et surtout vers le jeu et le plaisir de jouer.
- Accompagnement du parcours pédagogique dans l'école de tennis « Galaxie tennis »
- Continuer à performer au niveau de notre centre de formation et préparer nos stagiaires à leurs carrières professionnelles.
- Le groupe des 14 DE référents
- Singularité du parcours de performance vers le haut niveau.
- Les tournois professionnels sur notre territoire contribuent au rayonnement et au développement du tennis normand.
- Mise en valeur de notre centre de ligue de Honfleur qui est la maison du tennis en Normandie
- Mise en valeur des parcours de femmes à tous les niveaux de l'échiquier du tennis normand :
 - Repérer, faire émerger, encourager, accompagner des femmes dans nos instances dirigeantes. Soutenir et valoriser des parcours professionnels.
 - Venir dans l'action dirigeante avec plaisir, s'épanouir dans la mission, s'enrichir de cette belle responsabilité.
 - Notre démarche : intéresser/stimuler/donner envie à des nouvelles femmes de rejoindre nos comités directeurs de clubs, comités et ligue

Pour terminer, le Président fait la présentation des Etats Généraux du tennis féminin qui se dérouleront à Deauville, le samedi 28 janvier prochain. Il a aussi indiqué que l'émission « Court Central » de « Bein sport » serait enregistrée au centre de ligue de Honfleur.

A 14 H45 : quorum définitif

Nombre de clubs présents : 99 clubs

Porteurs de 548 voix

Quorum : 266 voix et 466 voix pour la modification des statuts

L'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

1. Procès-verbal des Assemblées Générales du 13 novembre 2021 et du 24 février 2022

Les procès-verbaux des Assemblées Générales du 13 novembre 2021 et du 24 février 2022 étaient à la disposition des clubs sur le site internet de la ligue avec l'ensemble des rapports et documents nécessaires pour la tenue de la séance. Il est demandé à l'assemblée générale de valider les deux PV.

Les procès-verbaux des deux assemblées générales sont validés à l'unanimité.

2. Rapport Moral du Secrétaire Général

Madame Aline LOUISY LOUIS Vice-Présidente Région Normandie

Monsieur Nicolas MARAIS, Président du CROS NORMANDIE

Monsieur Adrien MONCOMBLE, délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) de Normandie

Monsieur Olivier HALBOUT, Président de la Ligue de Normandie,
Mesdames et Messieurs les représentants des clubs normands

Chers amis dirigeants.

Permettez-moi de vous dire tout le plaisir que j'ai, ainsi que tout le Comité de direction, de vous retrouver pour cette Assemblée Générale.

Je souhaite dans un premier temps avoir une pensée très forte pour nos amis qui nous ont quittés au cours de cette année sportive :

- Patrice Piedfort Delahaye : il était membre de la commission des litiges depuis 2018. Il a été aussi Président du club de St Adresse de 2008 à 2016.
- Michel Arnoux : deuxième Président du Comité de Seine Maritime et Vice-Président de la Ligue de Normandie de 1987 à 1990.
Il a œuvré en tant que Trésorier du Comité en 1977/78 et de 1981 à 1986.
Il a également été Président du ROUEN FC de 1978 à 1981
- Jacques Prevost : Président fondateur du club de l'ACF Renault à Cléon en 1982
Il a été le Responsable de la commission Tennis Entreprise de Seine-Maritime de 1984 à 2000, ainsi que Vice-Président de la commission Régionale.
- Michel Tiennot : élu du comité de 1999 à 2012, un des créateurs des challenges Seniors Plus, Vice-Président du Havre TC, médaille de vermeil de la FFT en 2019

L'année 2021 restera une saison marquée par la mise en place de deux réformes importantes.

- La première concerne les relations financières entre la Ligue et les 5 Comités départementaux. Un groupe de travail, composé de Christophe Subert, Nicolas Bailleul, Sandrine Le Fort et de moi-même, a œuvré pendant plus de 12 mois pour aboutir à cette réforme validée par le Comité de direction du 25 juin 2022. Les objectifs de cette réforme sont :
 - Rendre plus simple et cohérent les flux financiers liés à la mise à disposition des personnels Ligue au sein des Comités départementaux.
 - Mettre fin au décompte et à la refacturation jours Ligue/jours Comité ainsi que des frais de déplacement.
 - Définir un fonctionnement juste et équitable en tenant compte des spécificités de chaque Comité.
- La seconde concerne la réforme des championnats interclubs. Cette demande de refonte de nos championnats était ressortie de nos états généraux de Deauville en janvier 2019. Un groupe de travail composé d'élus de la ligue, de Présidents de club, et d'enseignants professionnels, sous la houlette de Stéphane Bouvry, a travaillé d'arrache-pied pour aboutir à la mise en place d'un référendum en mai 2021. Le résultat a validé sans équivoque la mise en place d'un championnat d'hiver S+ et un championnat de printemps Sénior. Je souligne le travail fait par Stéphane et son équipe, ainsi que notre volonté de réformer l'Institution, comme nous nous y sommes engagés lors des dernières élections.

Sur le plan des ressources humaines, je souhaite bon vent à Jean-François Pringault, dans sa nouvelle vie. Il nous a quitté en octobre dernier. Même si ce départ soudain nous a posé des problèmes, je remercie Bruno Jacquottet et Jean Christophe Savary pour leur disponibilité et réactivité pour trouver des remplaçants. Je remercie Jean-Philippe Fleurian et Benoit Legrand pour leur professionnalisme qui a permis aux deux départements de fonctionner dans de bonnes conditions.

J'en profite pour souhaiter la bienvenue à Sophie Dubos qui a repris le poste vacant de CST Orne et Eure, et à Benoit Legrand qui devient entraîneur de Ligue sur un poste à mi-temps. Je souhaite aussi la bienvenue à Baptiste Muller qui arrive sur un poste de chargé d'évènementiel en alternance à la Ligue.

Même si cela a déjà été fait lors des Assemblées Générales des départements, je tiens à accueillir tous les nouveaux présidents de clubs. Vous êtes 33 nouveaux présidents, 10 nouvelles Présidentes et 7 co-présidents à avoir rejoint notre cercle des dirigeants du tennis normand ; merci pour votre engagement ; sachez que toutes les équipes de la Ligue sont à votre disposition pour vous aider dans votre nouvelle tâche au service de notre sport.

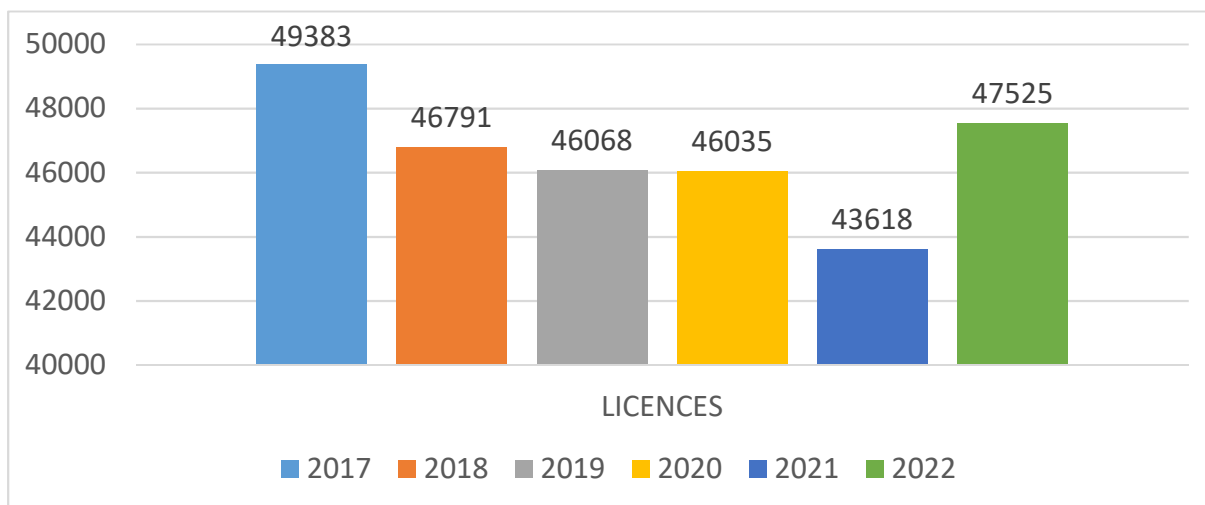
Au cours de cette saison, le Conseil des Présidents s'est réuni 5 fois, le Bureau 7 fois, et le Comité de Direction 5 fois.

Au niveau de nos effectifs, après plusieurs années de baisse, nous avons réussi à inverser la tendance en repartant à la hausse au niveau des licences. Avec 47524 licences en fin de saison, nous augmentons de 3906 licences par rapport à l'année dernière soit plus 8,94%. Cette hausse se traduit par une augmentation de 1424 licences supplémentaires chez les jeunes soit +6,40% et de 2482 licences supplémentaires chez les adultes soit + 11,57%.

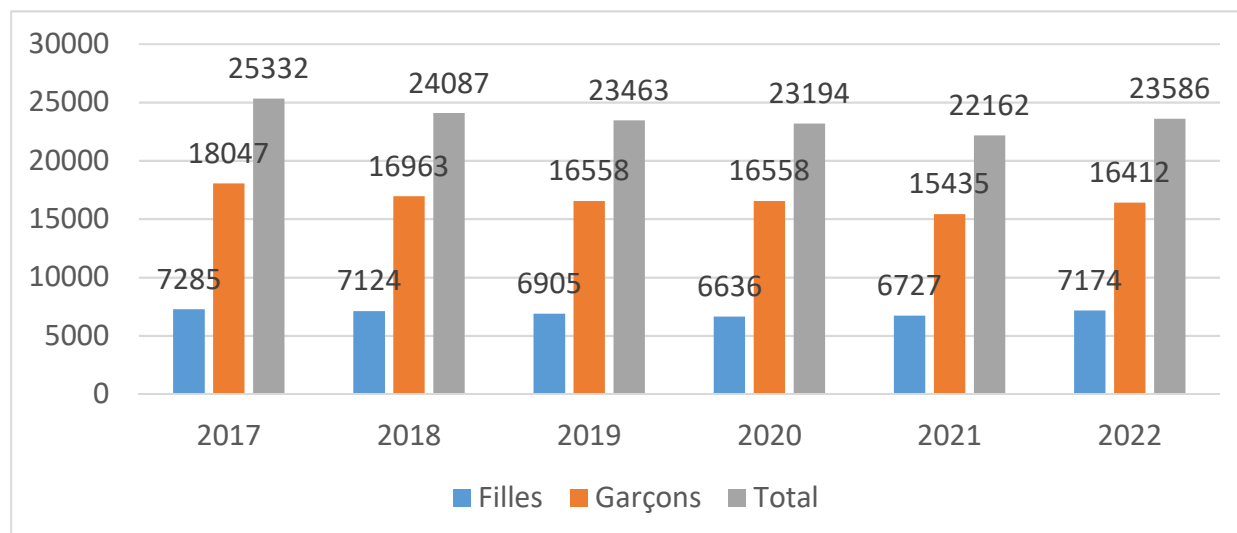
Ce résultat, nous permet de dépasser les 46791 licences que nous avions en 2018.

En comparant avec l'année 2018, on constate un déficit de -501 licences chez les adultes avec une perte de 551 messieurs mais par contre une hausse de 50 licences chez les femmes ; mais chez les jeunes, toujours par rapport à l'année 2018, nous avons une hausse de 1235 licences avec 900 garçons et 335 filles en plus dans nos clubs.

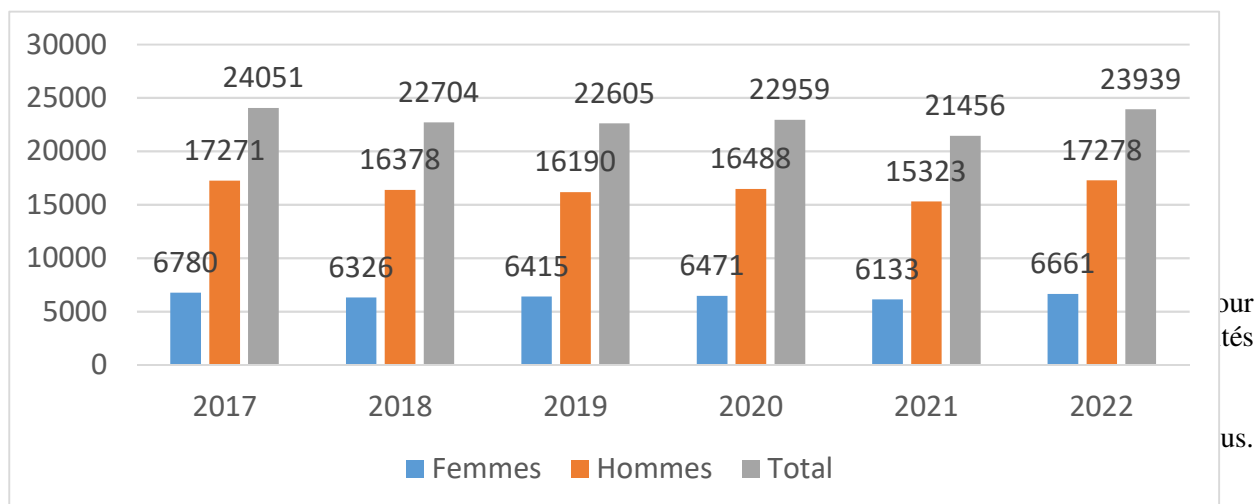
La tendance de ce début de saison 2023 nous rend très optimistes pour se rapprocher de la barre des 50 000 licences.



Comparatif Jeunes – 2017 / 2022



Comparatif ADULTES – 2017 / 2022



Au niveau de l'aide à l'équipement (ADCP), la Fédération Française de Tennis nous a attribué une enveloppe de 289 816,84 €.

18 dossiers ont été traités par la Ligue :

- 4 pour le CD 14 pour un montant de 45 200€
- 2 pour le CD 27 pour un montant de 53 600€
- 5 pour le CD 50 pour un montant de 75 917€
- 3 pour le CD 61 pour un montant de 24 300€
- 4 pour le CD 76 pour un montant de 88 100€

44 diagnostics ont été effectués par l'équipe de développement. Je vous rappelle que la Ligue de Normandie (élus et salariés) est à votre entière disposition pour vous accompagner dans vos différentes démarches. Pour terminer sur l'équipement, 17 dossiers ont été déposés sur l'entretien des terres battues, concernant 74 terrains pour une aide de 14 800€.

Je salue la qualité du travail de l'équipe de développement, et en particulier d'Alain GRIPON, qui est en permanence à votre écoute.

En ce qui concerne le Padel, comme nous l'avions annoncé, notre objectif, après avoir inauguré le 21 mai dernier notre centre de Ligue au Havre, était de finaliser les projets de centres départementaux. Nous aurons, nous espérons, en 2023, un centre départementalisé à Lisieux avec 3 pistes semi-couvertes, un à St Pair sur Mer avec 2 pistes extérieures et un à Sées avec 2 pistes extérieures. D'autre part, dans le cadre du plan 500 pistes de padel, piloté par l'ANS, nous avons organisé une visio en présence d'Olivier Morin de la DRAJES, en charge de ce dispositif. L'ANS peut financer de 50 à 80% des projets s'ils sont éligibles. Attention cette aide n'est pas cumulable avec l'ADCP. Actuellement 3 projets ont été aidés : Sées, Condé sur Huisne et Jullouville et 3 dossiers sont en attente : Mortagne, Sartilly et St Pair sur Mer. Nous comptons sur notre territoire en fin de saison 30 pistes de Padel.

Au titre du projet club, la Ligue a attribué la somme de 90 400 € pour 137 dossiers. N'oubliez pas de justifier vos différentes dépenses pour pouvoir toucher votre aide.

Merci à l'équipe de développement, et en particulier à Elena, pour le travail fourni.

Concernant l'ANS, la Ligue de Normandie dispose d'une enveloppe de 226 209 €. Cette enveloppe est répartie de la façon suivante :

- 122 153 € pour les clubs (54%)
- 104 056 pour la Ligue et les 5 Comités (46%)

Cette année 59 dossiers clubs sur les 66 présentés ont reçu une aide de l'ANS. Pour les bénéficiaires, merci de déposer vos bilans sur votre compte Asso.

Concernant le dispositif PASS SPORT, (**allocation de rentrée sportive de 50€ mise en place par l'Etat**), 246 clubs en ont fait bénéficier leurs jeunes adhérents.

Je vous rappelle que les équipes de la Ligue sont à votre disposition pour vous aider à monter vos différents projets et dossiers ; n'hésitez pas à prendre contact avec votre Comité départemental.

Sur le plan de la formation, je félicite les nouveaux diplômés de notre centre. Cette année :

- 14 nouveaux DE sur 16 candidats ont obtenu leur diplôme.
- 21 nouveaux CQPET sur 21 candidats.
- 16 TFP Padel sur 19 candidats.
- 18 certifications tennis santé sur 18 candidats.

Le centre de formation de la Ligue a obtenu la certification « Qualiopi »

Je remercie tous les formateurs qui ont œuvré cette année sur notre centre de formation.

Nous avons aussi continué à garder le contact avec les différents acteurs du tennis normand, en organisant des formations et des réunions d'information autour des sujets tels que :

- Subvention ANS projet club
- Modalité de financement des projets d'équipement sportif de proximité
- Intégration des nouveaux dirigeants
- Charte de l'enseignement professionnel
- Suivi des clubs labellisés Tennis Santé

Concernant le label tennis santé, nous avons en fin de saison 31 clubs labellisés, soit 6 clubs de plus que la saison dernière. Nous sommes vraiment sur une bonne dynamique ; un grand bravo à Guillaume et Philippe pour le travail effectué. Félicitations aussi à tous les acteurs des Assises du tennis santé, les premières ayant eu lieu le 13 novembre dernier et les secondes ce matin.

La Ligue continue de fournir des efforts sur la communication au sein de l'écosystème du tennis normand. Vous l'avez vu, et j'espère apprécié, la mise en service des nouveaux sites internet de la Ligue et des 5 Comités départementaux.

Nous avons ouvert une chaîne « You tube » depuis le mois de juin 2021 ; le 6^{ème} set normand reçoit un très bon écho de la part de ses nombreux lecteurs.

Au 31 août 2022, nous avons :

- 3632 abonnés à notre page Facebook
- 764 abonnés sur Instagram
- 411 abonnés sur LinkedIn

Lors de la dernière édition de Roland Garros, 10 jeunes ramasseurs de balles ont représenté notre Ligue, ainsi que 9 arbitres.

Nous pouvons aussi nous féliciter de la sélection de 4 clubs normands pour « entrée de rêve » sur les courts des Internationaux de France. 2 jeunes retenus par club, venant du TC Pavilly-Barentin, du TC Bihorel, du Siouville tennis band et de Verneuil sur Avre ont accompagné les joueurs et joueuses à leur entrée sur le terrain.

Nous pouvons aussi saluer le travail de l'école de Thury Harcourt qui a été lauréate dans la catégorie dessin/peinture, dans le cadre de l'action réservée aux écoles maternelles « dessine ton Roland Garros ». La classe a pu passer une journée à Roland Garros dans le cadre des qualifications.

Nous continuons aussi à développer nos relations avec les 3 ligues du Grand Ouest dans ce que nous appelons le TGO (Tennis Grand Ouest). Un séminaire, en présence d'élus et de salariés, a été organisé avec nos amis des Ligues de Bretagne, Centre-Val de Loire et des Pays de la Loire, à Bagnoles de l'Orne, au mois d'avril dernier. Nous essayons de travailler sur des axes de mutualisation entre nos 4 Ligues.

Démarches RSE :

La Loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire) a pour objectif de lutter contre le gaspillage, la production de déchets et limiter la pollution plastique.

Certaines dispositions de la loi impactent directement l'organisation de nos événements sportifs et donc nos compétitions. Par exemple, il est interdit depuis le 01/01/21 de distribuer **gratuitement** des bouteilles en plastique à usage unique dans les établissements recevant du public (ERP) et les locaux à usages professionnels.

Afin de se mettre en conformité avec cette loi, il a été installé 2 fontaines à eau sur notre site d'Honfleur. Nous avons aussi doté de gourdes en verre les élus et permanents de la Ligue.

Par ailleurs, notre Ligue a accueilli deux fois le Président de la Fédération Française de Tennis :

- En février, lors du Challenger la Manche Cherbourg (visite privée) ; pas de rencontre avec les élus fédéraux et les clubs.
- Le 26 avril 2022, lors du Tour de France des Ligues, à Bois-Guillaume, en présence du DTN, d'Emilie Loit et de Mansour Barhami. Une belle journée, pleine de bons souvenirs pour les jeunes présents sur le clinic.

Concernant les compétitions internationales :

Lors de la première édition de l'ITF du Neubourg, qui s'est déroulée du 27 septembre au 3 octobre 2021, avec une dotation de 80 000\$+H, la roumaine **Mihaela BUZATNESCU** a battu la hongroise **Anna BONDAR** (6/1 6/3).

Lors de la 4^{ème} édition l'ITF Juniors de Honfleur, qui s'est déroulée du 4 au 9 octobre 2021, **Jelani SARR** bat **Iannis FERNANDEZ** (6/0 6/2) et **Astrid LEW YANN FOON** bat **Elisabete BRUTANE** (6/1 6/3).

Toujours en octobre 2021, la joueuse bretonne **Clara BUREL** a remporté la 13^{ème} édition de l'Open Féminin 50 de Cherbourg-en-Cotentin, sur le score de 6/4 6/2, face à la jeune française issue des qualifications **Emeline DARTRON**.

En février 2022, le français **Benjamin BONZI** a remporté la 29^{ème} édition du Challenger La Manche de Cherbourg-en-Cotentin, en battant son compatriote **Constant LESTIENNE** (6/4 2/6 6/4).

En mars, l'allemande **Tamara KORPATCH** a remporté l'Open du Havre en battant **Anna BLINKOVA** (3/6 6/2 6/2). A noter que le tournoi était doté pour la première fois de 25 000\$ de prix.

Concernant les compétitions par équipe, la Normandie a accueilli une phase qualificative de la coupe Soisbault à St Valéry en Caux, ainsi que la phase finale à Granville. La Bulgarie est devenue championne d'Europe en battant la Slovaquie en finale.

Pour la première année, le comité du Calvados a organisé, à Cabourg, l'European Summer Cup. C'est une compétition européenne par équipe qui voit s'affronter les meilleures nations d'Europe des moins de 12 ans. La Slovaquie et l'Allemagne ont décroché leur billet pour la finale en Corse, tandis que les bleues complètent le podium à la troisième marche.

Au niveau national, je saluerai :

- Le titre de championne de France de Laura Valentine POP en catégorie 11/12 ans à Rouen.
- Le titre de championne de France de Bénédicte Legrand en + de 65 ans.
- La finale pour Louis Quenessen en + de 35 ans.

Nous avons aussi accueilli les Championnats de France Universitaires à Honfleur, du 31 mars au 1er avril et le Master U BNP Paribas, la semaine dernière dans notre centre de Ligue.

Pour conclure, je remercie tous les collaborateurs qui travaillent au service du tennis normand dans les Comités départementaux et à la Ligue. Grâce à leur énergie et celle des élus des Départements et de la Ligue, nous pouvons être fiers du travail entrepris.

3. Modification des statuts :

TITRE II - ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT

SECTION I - ASSEMBLEE GENERALE - Article 6 - Fonctionnement

1- ~~Le vote par procuration n'est pas autorisé.~~

Le vote par procuration est autorisé. Toutefois, le délégué d'une association affiliée ne peut représenter qu'une seule autre association affiliée de la ligue. L'ensemble des voix dont il est ainsi titulaire (avec les voix issues de la procuration) ne pourra, en aucun cas, excéder cinq pour cent du total des voix dont disposent à l'Assemblée générale les associations affiliées de la ligue. Au-delà de ce seuil, il doit renoncer à cette procuration.

Ne peut être transmis aucun droit de vote pendant l'assemblée générale. ~~Le vote par correspondance n'est pas admis.~~

- 2- L'assemblée générale, pour être tenue valablement, doit se composer de délégués des associations affiliées portant 20% au moins des voix ~~présentes~~ dont disposent lesdits délégués. Si ces proportions ne sont pas atteintes, l'assemblée est convoquée à nouveau à quinze jours au moins d'intervalle et elle peut alors délibérer quel que soit le nombre des délégués présents et des voix dont ils disposent.

Les décisions sont prises à la majorité absolue des suffrages valablement exprimés hors bulletins blancs et nuls.

SECTION II - COMITE DE DIRECTION

Article 9 - Révocation du comité de direction

L'assemblée générale peut mettre fin au mandat du comité de direction avant son terme normal par un vote intervenant dans les conditions ci-dessous :

1. L'assemblée générale doit être convoquée à cet effet à la demande du tiers au moins de ses membres représentant le tiers au moins des voix. La réunion de l'assemblée générale doit alors intervenir dans les deux mois qui suivent cette demande.
2. Les deux tiers au moins des membres de l'assemblée générale doivent être présents ou représentés.
3. La révocation du comité de direction doit être votée à la majorité absolue des suffrages valablement exprimés hors bulletins blancs et nuls.

Les statuts sont adoptés à 100%

4. Rapport financier du Trésorier Général- Comptes 2021

Je souhaiterais remercier d'abord Olivier et Pierrick pour leur confiance, le bureau et le comité de direction de la ligue, ainsi que les 5 trésoriers généraux des départements avec qui nous avons travaillé en synergie dans le cadre de notre commission finance.

Je voudrais également remercier Nicolas, Sandrine et Nadège, pour leur écoute, leur disponibilité et le travail réalisé à mes côtés durant cette année, ainsi que notre CAC, Marc DARIEL, représentant le groupe SOFINOR et son équipe.

Cet exercice est le reflet d'une année normale ou quasi normale pour la LNT après 2 années de COVID, marqué par la réforme financière mise en place qui aura un impact sur le prochain exercice des comités départementaux et qui permettra de simplifier les flux financiers entre les différents acteurs (Ligue et Comité).

Le compte de résultat et le bilan de l'exercice 2021/2022 ainsi que le budget prévisionnel de l'exercice suivant ont été adoptés par le comité de direction.

Je vous propose de vous donner les principaux éléments de contexte sur les charges et les produits.

Nous avons prévu un budget à hauteur de 2 309 K€ et nous avons réalisé un total de charges pour 2 403 K€ soit une hausse de 94 K€ (4,07 % au global).

Les 4 grands postes de charges pour la ligue sont : Les charges administratives, les charges d'animation et de communication, les charges sportives et éducatives et les charges du centre de formation. Ces 4 postes représentent 79 % de nos dépenses au sein de la LNT.

Pour rappel, la masse salariale représente 54 % du budget réalisé de la LNT.

1^{er} poste : les charges administratives

Elles concernent les charges relatives aux rémunérations des personnels de ligue et des comités départementaux, le fonctionnement de la ligue et les aides aux clubs en matière d'équipement.

Nous avons prévu un budget à hauteur de 494 K€ et nous avons réalisé un total de charges pour 507 K€ soit une augmentation de 13 K€.

Ce premier poste représente (21 % du global des charges de la ligue, composé à hauteur de 64% par les appointements des salariés de la ligue).

□ Impact du séminaire TGO, coût AG dématérialisée et la soirée des partenaires, coût des déplacements lié au coût des carburants.

2^{ème} poste : les charges d'animation et communication

Il s'agit des dépenses relatives aux personnels d'animation et communication, et les aides aux clubs en matière de développement.

Nous avons prévu un budget à hauteur de 295 K€ et nous avons réalisé un total de charges pour 356 K€ soit une augmentation de 61 K€.

Ce second poste représente (15 % du global des charges de la ligue, composé à hauteur de 78% par les appointements des salariés de la ligue).

□ Impact de l'augmentation des temps pleins, coût du site internet pour 24 K€ et plus de projets club sur la partie développement.

3^{ème} poste : les charges sportives et éducatives

Elles concernent le budget des différentes commissions régionales, les charges relatives à l'activité des CST/CTR, et les aides aux clubs impliqués dans la compétition ou organisateurs de tournois et événements sportifs.

Nous avons prévu un budget à hauteur de 782 K€ et nous avons réalisé un total de charges pour 699 K€ soit une baisse de 83 K€.

Ce troisième poste représente (29 % du global des charges de la ligue, composé à hauteur de 17% par les appointements des salariés de la ligue).

□ Impact de la réduction des compétitions, des différentes participations aux tournois nationaux et régionaux et de la réduction des frais de déplacements (organisation de réunions en distanciel), un CST en moins.

4^{ème} poste : les charges de centre de formation

Nous avons prévu un budget à hauteur de 305 K€ et nous avons réalisés un total de charges pour 334 K€ soit une augmentation de 28 K€.

Ce troisième poste représente (14% du global des charges de la ligue, composé essentiellement des différents coûts liés à la formation).

□ Impact lié au fait d'avoir plus d'intervenants sur le DE, 8 certifications dont plus de jury et 2 formations PADEL au lieu d'une.

L'analyse des 3 postes suivants représentent 20 % des dépenses de la ligue

1) Aides aux comités départementaux

Ce poste abrite les mouvements financiers entre la ligue et les comités départementaux, et les charges relatives aux personnels intervenant dans les CD.

Nous avons prévu un budget à hauteur de 278 K€ et nous avons réalisés un total de charges pour 329 K€ soit une augmentation de 51 K€.

Il s'agit des différents postes liés à la mise à disposition des salariés aux comités, dont les frais de déplacement des dirigeants des CD, les appels à projet.

- Impact des salaires ventilés sur la ligue et les CD plus 51 K€.

2) Charges centre de ligue et siège administratif

Nous avons prévu un budget de 60 K€ et nous avons réalisé un total de charges de 77 K€ soit une augmentation de 17 K€ (essentiellement le coût de la rénovation des terrains Honfleur et le coût des honoraires d'architecte dans le cadre du programme des travaux sur le site d'Honfleur).

3) Dotations aux amortissements et provisions

Nous avons prévu un budget à hauteur de 73 K€ et nous avons réalisé un total de charges à hauteur de 74 K€.

Le reste des postes concernent l'organisation des grands tournois organisés par la LNT, les charges autres, charges financières et charges exceptionnelles.

Charges de fonctionnement du compte bancaire ouvert dans les livres de la BNP et le versement d'une aide exceptionnelle dans le cadre de l'opération Ukraine portée par la FFT, la LNT et les 5 CD.

LES PRODUITS

Nous avons prévu un budget à hauteur de 2 309 K€ et nous avons réalisé un total de produits pour 2 546 K€ soit une augmentation de 238 K€ (plus 10 %).

Les 6 grands postes de produits pour la ligue sont : les produits d'administration du sport, les aides fédérales reçues, les produits sportifs et éducatifs, les produits du tournoi de l'ITF, les produits du centre de formation et les subventions publiques reçues, **les 6 postes représentent 90 % des recettes de la LNT.**

1. PRODUITS D'ADMINISTRATION DU SPORT

Nous avons prévu un budget à hauteur de 475 K€ et nous avons réalisé un total de produit à hauteur de 522 K€ soit une hausse de 47 K€.

Il s'agit essentiellement des licences adultes et jeunes qui sont en hausse sur l'exercice, plus de taxes sur les tournois liées à la saison estivale, remboursement TGO des autres ligues et des aides liées à la formation continue des salariés.

2. AIDES FEDERALES

Nous avons prévu un budget à hauteur de 1 008 K€ et nous avons réalisé un total de produit à hauteur de 1 011 K€ soit une hausse de 6K€.

C'est essentiellement la Dotation Globale Fédérale d'un montant de 949 K€, le solde concernant des aides diverses.

3. PRODUITS SPORTIFS ET EDUCATIFS

Nous avons prévu un budget à hauteur de 220 K€ et nous avons réalisé un total de produit à hauteur de 172 K€ soit une baisse de 48 K€.

C'est principalement le manque à gagner sur les recettes liées aux différentes compétitions sur le territoire.

4. PRODUITS GRANDS TOURNOIS

Nous avons prévu un budget à hauteur de 23 K€ et nous avons réalisé un total de produit à hauteur de 23 K€.

Le tournoi junior ITF est à l'équilibre.

5. PRODUITS CENTRE DE FORMATION AGREE

Nous avons prévu un budget à hauteur de 351 K€ et nous avons réalisé un total de produit à hauteur de 438 K€, une augmentation de de 87 K€.

Les produits de la formation, dans leur ensemble, ont été peu affectés par le ralentissement des activités, des adaptations apportées dans le processus pédagogique ont fait une place plus large à l'enseignement en distanciel, et surtout le boni lié à la formation des apprentis sur 18 mois, la taxe d'apprentissage quant à elle, a dépassé le niveau prévu à 15 K€.

PRODUITS AUTRES

Nous avons prévu un budget à hauteur de 69 K€ et nous avons réalisé un total produit de 111 K€, soit une augmentation de 42 K€.

Une belle progression de la partie partenariat et le mécénat plus 40 K€ grâce au travail effectué par notre président et notre DAF.

6. SUBVENTIONS PUBLIQUES

Nous avons prévu un budget à hauteur de 104 K€ et nous avons perçu 134 K€ d'aides soit une hausse de 30 K€.

Elles émanent de l'ANS pour 92 K€ (plus 22 K€, sport emploi, centre d'entraînement et parts territoriales) et du conseil régional de Normandie pour 41 K€ dont l'ITF Junior.

CENTRE DE LIGUE DEPARTEMENTAL

Nous avons prévu un budget à hauteur de 7 K€ et nous avons réalisé un total produit à hauteur de 7 K€.

Ce sont les loyers du local du CD 14 (une partie du local loué à la sécurité sociale de Caen et la redevance versée par le club utilisant les installations d'Honfleur).

REPRISE SUR PROVISIONS

Nous avons prévu un budget à hauteur de 47 K€ et nous avons réalisé un total produit à hauteur de 123 K€ soit une hausse de 76 K€.

La reprise sur projets club non justifiés et sur provision à hauteur de 23 K€ et 64 K€ sur les IFC (taux d'inflation et deux salariés en moins).

PRODUITS FINANCIERS

Nous avons prévu un budget à hauteur de 5 K€ et nous avons perçus 6 K€ d'intérêts sur nos placements financiers.

Total des produits réalisés 2.546.508 €, pour un total des charges réalisées 2.402.663 € soit un résultat pour la saison écoulée de 143.844 € (5,65 % des produits réalisés)

Nous vous proposons d'affecter :

Le report à nouveau de l'exercice 2020/2021	811 €
Le résultat de l'exercice 2021/2022	143.844 €
Soit un total de	144.655 €

En réserves pour investissements :

- Aménagements complémentaires Lampes et électricité 80.000 €

Aux fonds propres statutaires	64.000 €
En report à nouveau	655 €

Le bilan au 31 août 2022 fait apparaître :

- Des fonds propres de 1.636.305 €
- Des provisions pour risques de 45.000 €
- Des provisions pour charges de 198.383 € dédiées aux IFC

Un total de dettes de 655.435 €

Des immobilisations d'une valeur nette de 481.012 € après 1.621.969 € d'amortissements.

Soit des FP (fonds associatif) de 65 % du total bilan et une autonomie financière (trésorerie excédentaire) de 1850 K€ soit 77 % de notre budget annuel et représente 9 mois de trésorerie.

Nous affectons une enveloppe complémentaire à la rénovation du site de la Ligue de Honfleur sur la partie accueil pour un montant global de 200K€.

5. Rapport du Commissaire aux Comptes

M. Marc DARIEL, Commissaire aux comptes, donne lecture de ses deux rapports et certifie sans réserve que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Aucune convention spéciale n'a été établie au cours de l'exercice.

Le compte de résultat 2022 est adopté à l'unanimité

6. Rapport Financier du Trésorier Général – BUDGET 2022/2023

Le projet de budget pour la saison en cours a été adopté par le comité de direction le 16 novembre 2022. Ce budget a été élaboré en tenant compte du contexte économique.

Nous vous présentons un budget en hausse de 92 K€ par rapport au budget de 2022 soit une hausse prudente de 3,98 %.

Nous prévoyons une hausse de la masse salariale de l'ordre de 3,5 % par rapport au réalisé de 2022 en tenant compte de la partie rémunération, primes et mise en place chèque KDO pour les salariés.

Maintien des budgets des commissions par rapport au budget 2021/2022.

Intégration des coûts de l'énergie (chauffage et électricité).
Baisse des recettes liées à la réforme des championnats.

Un budget prudent par réforme à quelques incertitudes (DGF, coût énergétique).

LES PRODUITS

PRODUITS D'ADMINISTRATION DU SPORT

Nous envisageons un maintien des licences sur le prochain exercice.

AIDES FEDERALES

Nous reconduisons le budget du dernier exercice sur cette partie car nous avons la visibilité de la FFT sur les aides fédérales.

PRODUITS SPORTIFS ET EDUCATIFS

Nous réduisons le budget par rapport au dernier exercice sur cette partie en intégrant la réforme des championnats validée suite au vote.

PRODUITS GRANDS TOURNOIS

Nous partons sur des recettes supérieures aux recettes réalisées de l'exercice par rapport aux subventions prévues.

PRODUITS CENTRE DE FORMATION

Nous souhaitons rester prudent sur les recettes du centre départementalisé, diminution des recettes liées à la taxe d'apprentissage par rapport au mode de perception et au circuit de décision.

PRODUITS AUTRES

Nous restons très prudents sur les recettes liées aux partenariats, nous envisageons une baisse de l'ordre de 9 K€ par rapport à l'exercice réalisé.

SUBVENTIONS PUBLIQUES

Nous appliquons une baisse de l'ordre de 13 K€ sur les aides ANS et augmentons les aides de la région.

CENTRE DE LIGUE DEPARTEMENTAL

Nous renouvelons le même niveau de recette soit 7 K€ : il s'agit du loyer du local au CD 14 et la redevance versée par le TC Honfleur.

REPRISE SUR PROVISIONS

Nous partons sur une augmentation du budget de 2021/2022 de l'ordre de 4,5 K€ qui sera une année normale en reprise sur provision.

PRODUITS FINANCIERS

Nous partons sur des recettes en augmentation des taux de rémunération des placements à CT.

LES CHARGES

CHARGES ADMINISTRATIVES

Nous appliquerons une hausse très légère sur le réalisé afin de nous caler sur les indices économiques

L'augmentation générale sera sur la masse salariale.

CHARGES ANIMATION ET COMMUNICATION

Nous appliquons une baisse de l'ordre de 5% (qui correspond au coût du site internet).

CHARGE SPORTIVES ET EDUCATIVES

Nous augmentons de façon significative le budget 2022/2023 sur cette partie de 71 K€ (plus 10 %) par rapport au réalisé de 2022 dont les budgets de la commission actions sociales et solidaires, les compétitions jeunes dont ITF, la masse salariale. Globalement, l'idée est de retrouver les budgets de 2021/2022.

Ce sont les activités et le fonctionnement des différentes commissions, l'aide aux clubs pour la compétition et les charges générées par la formation des jeunes espoirs du tennis normand.

En ce qui concerne le budget des commissions, il est proposé de reconduire les montants qui avaient été octroyés la saison précédente, en laissant le soin au nouveau comité de direction élu de procéder ultérieurement aux ajustements qui s'avèreraient nécessaires, en restant dans l'épure budgétaire globale adoptée ce jour.

GRAND TOURNOIS ITF Junior Honfleur

Nous restons prudents sur l'organisation de l'ITF Honfleur en augmentant le budget de 5 K€.

CHARGES CENTRE DE FORMATION

Nous maintenons quasi identique le budget par rapport au réalisé.

CHARGES AUTRES

Aucune manifestation d'importance n'est encore envisagée.

AIDES AUX COMITES DEPARTEMENTAUX

Nous maintenons le budget par rapport au budget antérieur.

CHARGES CENTRE DE LIGUE

Nous prévoyons quelques travaux sur les terrains extérieurs d'Honfleur donc nous augmentons le budget de 11 K€ par rapport au budget antérieur.

DOTATION AMORTISSEMENT ET PROVISIONS

Nous prévoyons une baisse des amortissements sur l'exercice suite à la régularisation de cette année mais un niveau identique au dernier budget.

CHARGES FINANCIERES

Légère augmentation des frais financiers afin d'anticiper un programme d'investissement de travaux sur la ligue en utilisant le levier de la dette bancaire à hauteur d'un montant maximum de 130.000 €.

Le montant total des charges s'élève à 2.400. 718 € en équilibre.

Avec les produits évalués au même montant.

En conclusion de cette présentation je tiens à adresser mes remerciements à celles et ceux qui ont participé à son élaboration, Nicolas BAILLEUL le directeur administratif et Sandrine LEFORT, comptable, Nadège FROMONT ainsi Jessica REBUT, Alain GRIPON aux commandes de l'animatique, le commissaire aux comptes Marc DARIEL et l'ensemble des intervenants élus et salariés de la ligue et des 5 départements.

Ainsi que nos différents partenaires privés et institutionnels dont l'ANS et la Région.

Le budget prévisionnel 2023 est adopté à l'unanimité

7. Travaux centre de ligue

Le siège de la ligue a été construit à Honfleur en 2000, après plus de 20 ans d'utilisation, il devient important d'envisager de rénover et moderniser certains espaces qui ne répondent plus aux besoins de salle de réunions, de convivialité, d'accueil des compétiteurs lors des manifestations, des enfants entraînés et de leurs parents.

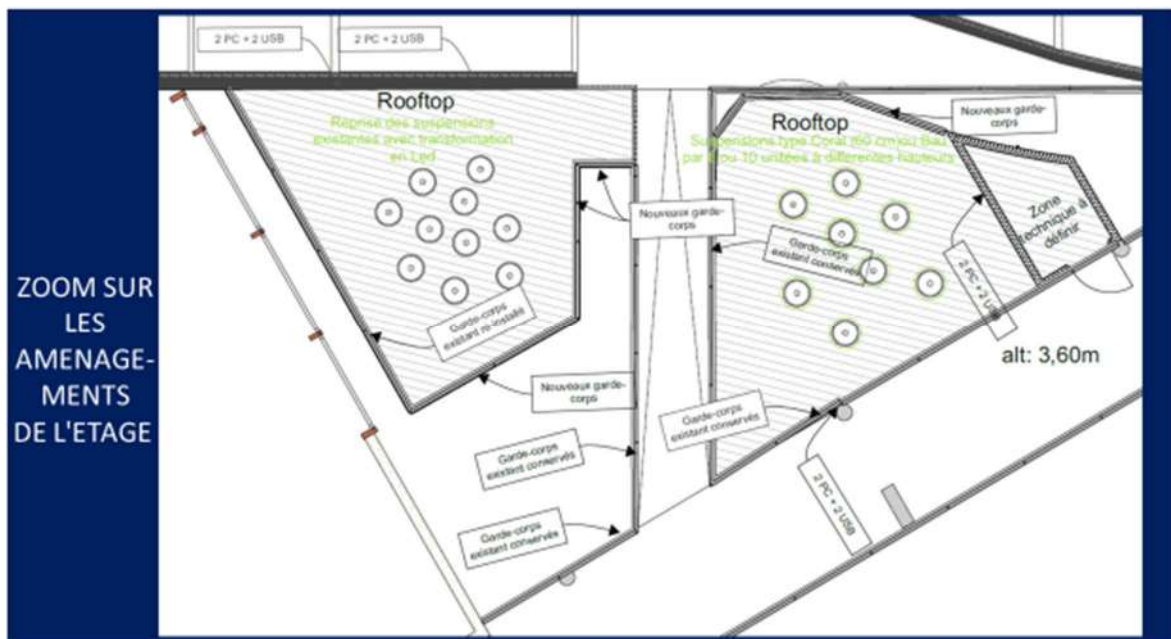
L'aménagement actuel renvoie une image en décalage par rapport aux ambitions de la Ligue.

Le Projet :

- Aménagement intérieur du hall d'accueil, des 2 bureaux du RDC et de la salle de réunion du RDC.
- Remplacement des projecteurs des courts 11 & 12 en led
- Remplacement des luminaires en led des espaces du RDC (*salle de musculation-salle de réunion-local médecin-vestiaires*).



8. Remerciement Max Lalouette



VUES RDC
ESPACES DE
CO-WORKING



VUE RDC
CLUB HOUSE





VUES
ROOFTOP

Plan de financement du Projet:

Assemblée Générale du 13/11/2021 : vote et adoption d'une provision pour travaux de 120 K€

Assemblée Générale du 10/12/2022 : vote et adoption d'un complément de 80 K€ de la provision pour travaux

Plan de financement du Projet au 14 novembre :

Dépenses	Montant	Financement	Montant
Enveloppe travaux	390.000 €	Fonds Propres	200.000€
Aménagement Hall	350.000€	Subvention FFT <i>avis favorable</i>	60.000€
Eclairage courts 11/12	35.000€	Subvention Région <i>En attente d'instruction</i>	60.000€
Luminaires RDC	5.000€	Emprunt bancaire	70.000€/130.000€
total	390.000 €	Total	390.000€

Motion Assemblée Générale : le Comité de Direction demande l'autorisation de contracter un prêt bancaire d'un montant maximum de 130.000€ sur une durée maximum de 15 ans pour la réalisation des travaux d'aménagement de son siège.

La motion est adoptée à l'unanimité

8. Nomination commissaire aux comptes :

Il est proposé à l'assemblée générale de reconduire pour 6 ans le cabinet Sofinor représenté par Marc Dariel

Le cabinet Sofinor est reconduit à 100%

9. Questions :

Monsieur Joël ?? Président du club de Sotteville indique, qu'en complément de l'intervention de Olivier Halbout sur les bienfaits du bénévolat, il a vu dernièrement les résultats d'une enquête scientifique mettant en avant les bienfaits du bénévolat au niveau de la santé. Il est prouvé que les personnes qui s'investissent dans les associations vivent plus vieux et moins dépressifs. Continuons à inciter cet engagement bénévole.

D'autre part, **Joël ??** a entendu dans le rapport financier de Christophe Subert une baisse des dépenses sur les frais de fonctionnement au niveau des réunions. Il est surpris de ne pas voir apparaître ses économies dans le BP 2023.

Olivier Halbout indique qu'une règle est mise en place sur le fonctionnement des diverses réunions à la ligue, avec l'obligation de faire une réunion sur 3 en visio. Christophe ajoute qu'une vraie démarche RSE va être menée au niveau de la ligue et espère pouvoir faire un bilan des différentes actions lors de la prochaine assemblée générale.

10. Election des délégués à l'assemblée générale de la FFT :

Une seule liste est candidate, la liste conduite par Olivier Halbout

- Titulaire : Olivier HALBOUT
- Titulaire : Pierrick DORANGE
- Titulaire : Christophe SUBERT

- Suppléante : Nathalie BALLANDONNE
- Suppléante : Elena PUPPINI GUEUNET
- Suppléante : Marianne CLIQUET

La liste conduite par Olivier Halbout est élue à 100%

11. Intervention des CTR :

Dans un premier temps, Jean Christophe Savary fait un point sur la réglementation et les obligations des éducateurs sportifs par rapport à la carte professionnelle.

RÉSULTATS INTERNATIONAUX ET STARTING POINTS

- Championnats de France à Rouen
 - Laura-Valentine POP (AS Rouen UC) : vainqueur en 11/12 ans
 - Henri MAXY (USO Mondeville) : ¼ finale en 13/14 ans



RÉSULTATS INTERNATIONAUX ET STARTING POINTS

Nombreuses victoires à l'international (HISTORIQUE)

- **Laura-Valentine POP** (AS Rouen UC) vainqueur à Gradignan (U12 C1) en simple et en double, Salona Cup (U14C3) en double, Amjoy Cup (U14 C3) en simple, Heerenven (U14 C3) en simple et en double
- **Daniel JADE** (Mont Saint Aignan) vainqueur à Bressuire (U12 C1), Amjoy Cup (U14 C3), finale au TIM Essonne U14 C1 avec un an d'avance, à Blois et au Bouscat (U16 C3)
- **Romane MOREL** (Manche Tennis Club) vainqueur à Esch (U14 C3) et double à Bar le Duc (U14 C3)



L'aînée montre la voie en remportant des titres à l'international en simple et en double

- **Alice ROBBE** (USO Mondeville) : entrée dans le top 300 WTA (286) et victoire en simple \$25.000 à Montemor-o-novo et en double à Trnava



CLASSEMENTS INTERNATIONAUX

Joueurs	Clubs	Résultats	Classements
Laura Valentine POP	AS ROUEN UC	CHAMPIONNE de France 12 ans 2 victoires en simple 3 en double à l'international	Née le 1er janvier 2009 69e joueuse européenne 24e joueuse européenne chez les 2009 1ère joueuse française chez les 2009
Daniel JADE	MONT SAINT AIGNAN	2 victoires en simple en U12 et U14 2 finales en U16	Né le 16 mars 2009 44e joueur européen 5e joueur européen chez les 2009
Romane MOREL	MANCHE TENNIS CLUB	1 victoire en simple U14 1 victoire en double U14	Née le 24 mars 2009 482e joueuse européenne 175e joueuse européenne chez les 2009 11e joueuse française chez les 2009
Alice ROBBE	USO MONDEVILLE	1 victoire en simple 1 victoire en double	Née le 10 mai 2000 345e joueuse mondiale

Pour terminer, Elise Langlois et François Duboc sont récompensés :

- Elise pour le titre d'entraîneuse développeuse de l'année
- François pour le titre de meilleur entraîneur de l'année

12. Intervention commission médicale

L'équipe médicale de Ligue s'étoffe avec la venue de Marie-Pierre Olivieri, Diététicienne du Sport

Le sport de haut niveau a des conséquences liées à l'entraînement sur le développement, la condition physique, la fatigue, la capacité de récupération. Autant de raisons pour comprendre pourquoi

l'alimentation doit faire partie intégrante de l'entraînement. Le sportif va apprendre à gérer ses repas, ses collations, ses boissons pour répondre à ses propres besoins.

La commission médicale travaille sur la création d'une brochure : La nutrition et les spécificités du tennis.

13. Intervention commission communication :

Elena Puppini fait un point de situation sur la mise en service du nouveau site internet de la ligue et des cinq comités départementaux. Après avoir expliqué les raisons de ce changement, elle remercie tous les élus et salariés qui ont travaillé pendant plus de 8 mois pour aboutir à la mise en service de ce nouvel outil. Un point est fait aussi sur le « 6^{ème} set normand » avec la création d'un comité de rédaction pour alimenter ce bel outil de communication. Elena remercie tous les contributeurs qui écrivent les articles.

NOUVEAU SITE INTERNET

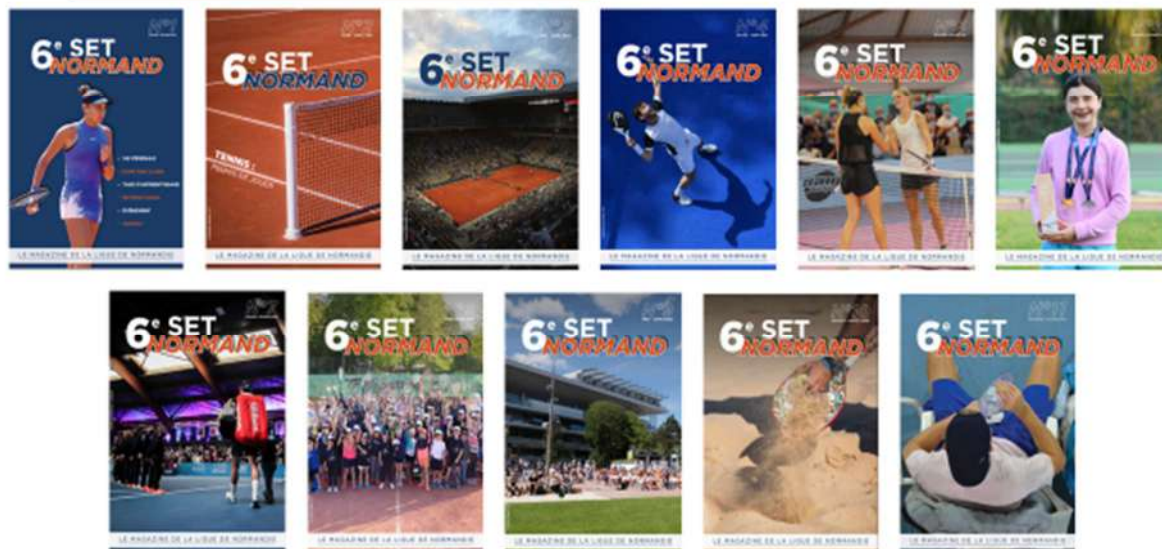


Version ordinateur



Version mobile

DÉVELOPPEMENT DU 6^e SET NORMAND



14. Remise de la médaille d'argent de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif

En présence de Nicolas Marais, Président du CROS Normandie et d'Olivier Halbout Président de la ligue de Normandie de tennis, Monsieur Adrien Moncomble, délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement associatif et aux sports (DRAJES) de Normandie a remis la médaille d'argent de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif à Monsieur Serge Christophe, membre du comité de direction de la ligue de Normandie en charge des grands événements et aussi trésorier du CROS Normandie.

15. Intervention développement

Alain Gripon, intervient dans un premier temps sur les fiches Google My Business :

La force de frappe de Google :

- 92% de part de marché en France en 2022
- 53,7 millions d'utilisateurs français se sont connectés à internet
- 85% des Français ont réalisé au moins une recherche sur Google
- 45,2 millions d'utilisateurs français se connectent chaque jour à Google
- 2h26 c'est le temps passé en moyenne par jour par un Français sur internet

Qu'est-ce qu'une fiche Google My Business ?

Google My Business est un outil gratuit qui permet de mettre en avant votre club sur Google avec une « fiche ». Celle-ci est présente dans les recherches Google et sur les cartes Google Maps.



La « fiche » est composée du nom de votre club, de l'emplacement, des horaires d'ouvertures, des coordonnées, du site internet, des photos et des offres.



L'outil GMB vous permet de répondre aux avis des clients et vous informe des usages des utilisateurs en mesurant et en analysant la manière dont les internautes vous recherchent sur Google.



Les avantages de Google My Business pour mon club

VISIBILITÉ :

- Attirer l'attention des utilisateurs en étant disponible à partir d'une recherche sur Google
- Bénéficier d'un meilleur référencement local

CRÉDIBILITÉ :

- Être présent sur Google avec les principales informations de votre structure est un atout pour son développement



INTERACTIVITÉ :

- Interagir directement sur votre fiche avec les internautes pour répondre aux avis
- Les notes et les commentaires des utilisateurs vous permettent de booster les ventes dans le club

JOIGNABILITÉ :

- Afficher les coordonnées téléphoniques & email afin d'être contacté par les pratiquants
- Intégrer les données de localisation pour accéder via Google Maps à l'itinéraire pour se rendre dans le club

Dans un second temps, Alain Gripon intervient sur les mises à jour nécessaires de tenn'up et les bienfaits de communiquer via les réseaux sociaux et plus particulièrement Facebook.

Le dernier sujet traité est le paiement en ligne ; quels sont les intérêts :

- Les inscriptions/réinscriptions de vos adhérents.
- Les animations de votre club.
- Les inscriptions des joueurs à vos tournois.
- Les réservations de courts pour les adhérents et les non adhérents.

Un nouveau prestataire a été choisi par la FFT : Hello ASSO

- Coût : gratuit.
- Des paiements en toute sécurité.
- Une équipe engagée à vos côtés.
- Vous êtes maître à bord.
- Aucune connaissance technique nécessaire.

Inscription : à partir de juin 2023 pour être opérationnel au 1er septembre 2023.

16. Table ronde

Une table ronde a été organisée autour d'un sujet très important pour la vie de nos clubs : la relation Président/enseignant. Un grand merci au 5 clubs présents : **ACE tennis club, Cormeilles, Briouze, Manche tennis club et Ifs tennis club.**

Les personnes ont pu échanger sur le projet sportif ainsi que sur les relations RH au sein de chaque structure.

17. Intervention centre de formation

Thierry De Moliner et Arnaud Leroux font un point sur le centre de formation de la ligue de Normandie.

1. Les actions d'information 2023 auprès des **dirigeants de clubs.**

- La journée des nouveaux dirigeants au centre de Ligue : samedi 04 mars 2023
- Des formations thématiques à distance sur les outils « ADOC et TENUP »
- Des formations thématiques à distance sur les outils « ADOC et TENUP »

2. Le catalogue de formation continue 2023 auprès des enseignants :

Module	Dates	Durée	Lieu	Public	Formateur
Tennis Couleur Mini-Tennis	06/07 février 2023	2 jours (14h)	Rouen	DE CQPET	Olivier LETORT Expert en apprentissage Créateur du concept TENNIS COOLEUR
	09/10 février 2023	2 jours (14h)	Caen	DE CQPET	
Tennis Couleur Module de base	13/14 février 2023 06/07 mars 2023	4 jours (28h)	Honfleur	DE CQPET	
Diplôme Fédéral de Moniteur de Padel	14/15/16 février 2023 25/26/27 avril 2023	6 jours (40h)	TCM Le Havre	DE	Marc DURIEUX (Formateur TFP Padel) Francois PROUST (Conseiller technique Padel)
Tennis Santé	09/10 mars 2023 13/14 avril 2023	4 jours (28h)	Honfleur	DE	Guillaume LEVAVASSEUR (médecin) Alain GRIPON (CEDC) Mael GARMESSON (expert jeu santé & match) Marie OLIVIERI (Diététicienne)
Neurosciences et Régulations d'Émotions dans le tennis	27/28 mars	2 jours (14h)	Honfleur	DE	Rafael GONZALEZ Expert préparation mentale & techniques de respiration

3. Les effectifs en formation en 2022/2023 :

Le centre de formation a actuellement 58 stagiaires :

- 23 DEJEPS
- 30 CQPET
- 5 TFP Padel

18. Remise des récompenses :

Sont récompensés :

- Bénédicte Legrand pour son titre de championne de France + de 65 ans.
- Louis Quennessen pour sa place de finaliste au championnat de France + de 35 ans et son titre de champion du monde par équipe.
- Guillaume Legat pour son titre de champion du monde par équipe + de 45 ans.

Reçoivent la médaille de vermeil de la FFT :

- Alain Lemieux, Président du TC Creully de 1998 à 2021.
- Agnès Mrozinski, Présidente du club d'Ezy/Eure de 2007 à 2017, membre du comité de direction du département de l'Eure et membre de la commission régionale féminine de ligue.
- Serge Barthe, membre du comité de direction de la Seine-Maritime depuis 2012 et membre de la commission des jeunes de la ligue depuis 2013.
- Martine El Abed, membre du comité de direction de la Seine-Maritime depuis 2004 et membre du comité de direction de la ligue depuis 2021.
- Régis Guesdot, Président de l'ASPTT Rouen depuis 2006 et membre du comité de direction de Seine-Maritime depuis 2016.
- Olivier Halbout, Président du TC Flers de 1999 à 2001, Président du Comité de l'Orne de 2012 à 2014, Président de la ligue de Normandie depuis 2014 et vice-Président de la FFT sur le mandat 2017/2021.

19. Prise de parole des personnalités

Monsieur Adrien Moncomble, délégué régional à la jeunesse, à l'engagement associatif et aux sports, a pris la parole pour faire un bilan sur la santé du tennis normand et des nombreuses actions qui pourraient être développées avec l'Etat.

Ensuite Madame Aline Louisy-Louis, vice-Présidente de la région Normandie, prenait la parole en indiquant son plaisir d'être présente sur cette assemblée générale et indiquant les très bonnes relations qu'entretient la ligue de Normandie de tennis avec la région Normandie.

20. Conclusion par le Président de la Ligue

Le Président de la ligue, Olivier Halbout remercie tous les participants, ainsi que tous les collaborateurs de la ligue qui ont œuvré pour l'organisation de cette assemblée générale

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Pierrick Dorange
Secrétaire Général

